3.06/07

Conseil de Ville
Groupes CS+POP et PS

Delémont, le 29 octobre 2007

Interpellation

Centre de la Jeunesse et de la culture : des délais, s'il vous plaît !

Une solution doit être trouvée afin de loger le Centre de la Jeunesse et de la Culture (CJC) *le plus rapidement possible*. Une motion déposée par les groupe CS+POP et PS allait dans ce sens et demandait que le dossier soit repris *immédiatement* par le Conseil communal. Cette motion a été acceptée en février 2004, à une majorité évidente contre deux voix contraires.

Un crédit d'étude a ensuite été accepté à la majorité évidente moins une voix contraire en avril 2005. Dans le message, nous lisions « fin des travaux et mise en service : 1er semestre 2007 » (!).

En octobre 2006, Marie-Anne Rebetez (PS) posait une question orale pour connaître l'état d'avancement du dossier du CJC sur le site Von Roll. A cette occasion, nous apprenions avec satisfaction que le projet était (enfin !) prêt et que le crédit avait été accepté par le Conseil communal (!). Il nous était toutefois précisé qu'en raison du montant, une fondation allait être fondée dans l'espoir d'obtenir une ou plusieurs subventions. Mme Cattin soulignait qu'il restait à finaliser l'acte de fondation et à présenter les demandes à la Loterie romande (PV n° 08/2006, pp 3-4).

En janvier 2007, à l'occasion du 718ème anniversaire de la remise de la lettre de franchise, dans son discours, Mme Cattin nous annonçait que le projet du CJC allait être présenté durant le premier semestre. Malgré l'urgence, on attend toujours !

Les groupes CS+POP et PS souhaiteraient être tenu informé des sujets suivants :

- Le dossier de demande de subvention à la LORO a-t-il été envoyé ? Comment est prévu le suivi de la demande auprès de la LORO ? Quand la réponse est-elle attendue ? Quel est le montant espéré ?
- Des demandes ont-elles été (ou seront-elles) faites auprès d'autres organisations susceptibles de subventionner le projet ? Lesquels et quand ?
- Quels moyens le Conseil communal a-t-il mis en place pour assurer un fonctionnement efficace de la fondation et le suivi étroit des demandes de subventions ? Un calendrier et un processus de recherche de fonds ont-ils été mis en place ? Le cas échéant, lequel est-il ?
- Qui est à la tête de la Fondation ? Qui est membre du conseil de Fondation et comment le Conseil communal y est-il représenté ?
- Quand aura lieu la mise en service du CJC ?

Nous vous remercions d'avance pour votre réponse.

Groupe CS+POP
Jean Parrat

Groupe PS
Sébastien Lapaire